

HOMOLOGATION PROVINCIALE - CODES
SAISON 2007-2008

Code 1	Zone libre autour du terrain A+ : minimum 3m sur le côté et 5m sur le fond A: 3m et plus B: entre 2 et 2,99m C: entre 1,5 et 1,99m	Code 2	Hauteur au dessus du terrain de jeu et de la zone libre A: 7m et plus B: entre 6,50 et 6,99m C: entre 6,0 et 6,49m
Code 3	Eclairage au dessus du terrain de jeu et de la zone libre A: 400 lumen/m2 ou plus B: entre 300 et 399 lumen/m2 C: entre 250 et 299 lumen/m2	Code 4	Revêtement de sol A: parquet ou similaire B: idem code A mais couvert d'un tapis ou synthétique
Code 5	Couleur du terrain de jeu et des lignes A: terrain de jeu de couleur différente sans autres lignes dessus B: terrain de jeu de couleur différente avec d'autres lignes dessus C: terrain de jeu comportant différentes lignes de différentes	Code 6	Distance poteau ligne de côté A: entre 0,5 en 1m B: entre 1 en 1,5m
Code 7	Chaise d'arbitre A: Avec possibilité de s'asseoir B: sans possibilité de s'asseoir	Code 8	Vestiaires Joueurs(euses) A: Séparé par équipes avec douches B: Avec douche communes
Code 9	Vestiaires arbitres A: Avec douche B: Sans lavabo	Code 10	Local de premiers soins A: Présence d'un local de premier B: Présence d'une boîte de secours
Code 11	Température minimum (min. 10°C) A: minimum 15°C B: minimum 10°C		
Code 12	Zone d'échauffement et de pénalisation A: Zone échauffement de 3X3m (9m ²) tracée dans le coin à l'extérieur de l'aire de jeu et zone de pénalité de 1X1m (2 chaises) B: Zone d'échauffement près du banc de réserve et zone de pénalité définie (y inclus 1 chaise)		